

Il y a 100 ans... Année 1913

Au cours de l'année 1913, la commune de Genouillac a enregistré 20 naissances (25 en 1912), 15 mariages (9 en 1912), 17 décès (23 en 1912).

État civil du 1^{er} trimestre 1913...

Naissances. – Le 10 février, Marthe Andrée Durand, le bourg ; le 2 mars, Joseph Édouard Sommier, le bourg ; le 4 mars, Jean Ducluzeau, la villa de La Gare ; le 6 mars, Henri Maldant, La Roussède ; le 8 mars, Maurice Aussanaire, Le Nouallet ; le 12 mars, Antoine Chicot, Montfargeau ; le 29 mars, Marie Madeleine Arthur, Chambon.

Mariages. – Le 30 janvier, Eugène Pierre Fournier, 25 ans, cultivateur, domicilié à Fromenteau et Nathalie Marguerite Galland, 24 ans, sans profession, domiciliée à La Cour ; le 1^{er} février, Georges Arthur Adolphe Pelletier, 32 ans, clerc de notaire, domicilié au bourg et Augustine Germaine Baslut, 23 ans, sans profession, domiciliée à La Gare ; le 3 février, Pierre Léopold Émile Dallot, 24 ans, meunier, domicilié à Vérines et Mélanie Blanche Anatolie Ballaire, 19 ans, sans profession, domiciliée à Fromenteau ; le 1^{er} mars (deux mariages), Léon Jean Trémont, 28 ans, contre-maître, domicilié Les Champs, commune de Bonnat et Césarine Antoinette Fernande Jeannot, 21 ans, sans profession, domiciliée Les Chez ; Eugène Émile Ajeannot, 26 ans, cultivateur, domicilié à Chez Géni, commune de La Cellette et Marie Alexandrine Maldant, 19 ans, sans profession, domiciliée à Demardeix ; le 13 mars, Félix Jean Déchansiaud, 26 ans, maçon, domicilié à Blandat et Marie Germaine Pubertier, 20 ans, sans profession, domiciliée Les Poiriers ; le 29 mars, Henri Louis Périne, 29 ans, cultivateur, domicilié Les Loges et Marie Marthe Verneuil, 17 ans, sans profession, domiciliée Le Nouallet.

Décès. – Le 2 janvier, Robert Bichart, époux Marie Vérichon, 84 ans, sans profession, le bourg ; le 11 janvier, Marie Ferron, veuve Jean Potier, 70 ans, sans profession, Solférino ; le 30 janvier, Marie Rapinat, épouse Philippe Butte, 47 ans, sans profession, le bourg ; le 11 février, Michel Godard, veuf Barbe Dévoret, 81 ans, sans profession, Rebouyer ; le 28 février, Jean Ladant, époux Angéline Charbonnel, 77 ans, sans profession, Montfargeau ; le 1^{er} mars, Marie Catherine Bouery, veuve Étienne Dieudé, 66 ans, sans profession, le bourg ; le 5 mars, Albert Menaud, 13 mois, le bourg ; le 9 mars, Henri Maldant, 4 jours, La Roussède.

Au conseil municipal...

Partage des communaux des Poiriers. – Le conseil municipal approuve entièrement le travail de M. Bordat, expert nommé pour le partage des biens communaux de la section des Poiriers, et vote définitivement l'aliénation des dits communaux au profit des sectionnaires.

Boîte aux lettres de Blandat. – Le conseil municipal s'engage à supporter les frais d'achat, de transport, de pose, d'entretien et de remplacement de la boîte aux lettres à installer à la maison Pillot, sur la route de Genouillac à Châtelus. La boîte sera placée très exactement sur l'itinéraire du courrier qui pourra le lever sans abandonner sa voiture.

Cartes de la Creuse de M. Roux. – Le conseil décide l'achat de trois cartes pour les écoles publiques mais demande au préfet l'ouverture d'un crédit de 36 francs et, au conseil général, la subvention de 18 francs.

Salaires des cantonniers. – M.M. Rapin et Chatonnet seront augmentés de 6 francs par mois à compter du 1^{er} juillet.

Dans la presse...

Vaccin anti-rabique. - D'après une statistique faite par M. J. Viala, préparateur du service antirabique de l'Institut Pasteur à Paris, notre département a eu, pendant l'année 1911, quatre personnes qui ont été vaccinées contre la rage.

L'Écho de la Creuse (Samedi 18 janvier 1913)

Cyclistes, acquittez l'impôt. – Depuis le 1^{er} janvier, la nouvelle plaque de 1913 est exigée sur toutes les bicyclettes et motocyclettes en circulation.

Nos compatriotes cyclistes sont donc dans l'obligation de se procurer la nouvelle plaque : ils la trouveront, comme ils savent, chez les principaux débiteurs de tabac et aux bureaux de la régie des contributions indirectes. Le prix de la plaque de bicyclette est de 3 francs et pour la motocyclette de 12 francs. Il doit y avoir à chaque machine autant de plaques qu'il y a de places.

Rappelons qu'au terme de la loi, la plaque de contrôle doit être placée sur le « tube de direction » et doit toujours rester visible.

Cette plaque doit être gravée et mentionner le nom et l'adresse du propriétaire de la bicyclette...

Le Courrier de la Creuse (Dimanche 19 janvier 1913)

Deux poivrots. – Deux jeunes gens de la commune de Genouillac, se trouvant de passage à Châtelus, avaient commis le malheur de trop séjourner dans les vignes du seigneur, si bien qu'après diverses haltes et de copieuses libations, ils se trouvèrent avoir un fort mal aux cheveux et allèrent s'échouer, à près de deux cents mètres de la ville, en un champ voisin de la route, au lieu dit « Bellevue ».

...

L'un portait des éraflures au visage, et le second se plaignait d'avoir perdu sa montre. Tous deux étaient dans un état pitoyable.

Nous croyons savoir que cette « cuite » n'aura pas de suites fâcheuses pour eux.

Le Messager de la Creuse (Dimanche 26 janvier 1913)

En chassant. – M. Jacques Peyrine, couvreur à Vérines, était allé passer le jour des Cendres, chez son fils, hôtelier de la gare de Mortroux. Sollicité par plusieurs amis, il se décida, dans la soirée, à faire une partie de chasse avec eux.

Quelques instants avant le retour, un des amis, M. Lucien Sauvage, tirant un oiseau de passage, atteignit, par maladresse, M. Jacques Peyrine à l'œil gauche.

Conduit immédiatement à Châteauroux, le chirurgien reconnut la nécessité d'une opération.

...

L'opération ayant très bien réussi, M. Peyrine est en bonne voie de guérison.

Le Messager de la Creuse (Jeudi 13 février 1913)

Nouveau vol. – La nuit dernière, des malfaiteurs sont entrés dans le jardin de M. Debourges, marchand de nouveautés ; ils ont emporté du linge.

Une enquête est ouverte.

Le Messager de la Creuse (Jeudi 13 février 1913)

La situation agricole. – Du *Journal Officiel*.

« Le mois de janvier a été trop doux et surtout trop pluvieux. Il a provoqué une reprise de végétation tout à fait anormale pour la saison. Dès le 20 janvier quelques champs de colza étaient en floraison ! Bien qu'il soit encore impossible de prévoir les conséquences de ces

anomalies de la température, l'état ds céréales d'automne est pour le moment peu satisfaisant. Beaucoup sont trop claires et à peu près toutes souffrent de l'excès d'humidité et sont de plus en plus envahies par les mauvaises herbes, les travaux de saison sont retardés par le mauvais temps ou se font mal et sur les terres argileuses la récolte des topinambours ne se fait que très difficilement ».

L'Écho de la Creuse (Samedi 22 février 1913)

Les haras de Pompadour sont de retour. - Voici pour le département de la Creuse, la répartition des étalons nationaux pour la monte en 1913 :

... Genouillac. –Missouri, pur-sang anglo-arabe ; Uranus, demi-sang anglo-arabe ; Jac-Huz, demi-sang, postier breton.

Chef de station, Segris.

L'Écho de la Creuse (Samedi 22 février 1913)

GENOUILLAC. – *Nomination.* – Nous apprenons avec plaisir, la nomination à Poitiers, de M. Arlin*, directeur de la Banque de France à Cognac ;

Ce changement le fait rentrer dans son pays, puisque M. Arlin, marié à Genouillac, est originaire du Poitou.

**Louis Charles René Stanislas Théodore Arlin a épousé à la mairie de Genouillac, le 28 octobre 1895, Marie Thérèse Picot fille de feu François Arthur Picot et Anne Marie Berthe Peyroulx, domiciliée à Genouillac.*

Le Messager de la Creuse (Dimanche 23 février 1913)

GENOUILLAC. – *Le doyen des chasseurs.* – M. Jeannot, âgé de 80 ans, propriétaire à La Cour, vient de clôturer la chasse avec son soixantième permis.

Nos félicitations à ce vaillant disciple de Saint-Hubert, dont les perdreaux redoutent encore le fusil.

Le Messager de la Creuse (Dimanche 9 mars 1913)

Service militaire - La loi de 3 ans

Après le départ de M. Barthou, M. Étienne a été entendu et de nombreuses questions lui ont été posées, notamment sur la manière dont il entendait régler la question des congés qui abrégeraient la durée du service de trois ans.

Le ministre de la guerre a fait connaître qu'il procéderait de la manière suivante :

Les hommes d'une famille de plus de quatre enfants feraient deux ans, avec une permission d'un mois.

Les hommes appartenant à une famille de quatre enfants feraient deux ans, avec deux permissions d'un mois, soit vingt-huit mois.

Le reste du contingent fera trente-six mois, avec trois permissions d'un mois, soit trente-trois mois.

La commission a voté, par 20 voix contre 9, l'article 12 du projet de loi établissant le principe du service de trois ans.

L'Écho de la Creuse (Samedi 29 mars 1913)

État civil du 2^e trimestre 1913...

Naissances. – Le 30 avril, Eugénie Louise Lacoste, le bourg.

Mariages. – Le 5 avril, Louis Edmond Tribet, 24 ans, cultivateur, domicilié Les Charderies, et Félicie Mélanie Louise Autour, 22 ans, sans profession, domiciliée à Pommeroux ; le 12 avril, Jean Paul Ducluzeaud, 23 ans, cultivateur, domicilié à Beauvais, commune de Bétête et Germaine Félicie Clémence Mérot, 16 ans, sans profession, domiciliée à La Cour ; le 22 avril (deux mariages), Clément Marie Hector Jauze, 23 ans, cordonnier, domicilié à Bonnat, et Marie Germaine Rigaud, 23 ans, sans profession, domiciliée à Montfargeau ; Roger Marcel Duquennoy, 20 ans, employé de mairie, domicilié à Fontenay-sous-Bois (Seine), et Marie Octavie Rigaud, 23 ans, sans profession, domiciliée à Montfargeau ; le 7 juin, Jacques Célestin Ninat, 25 ans, cultivateur, domicilié Le Mas, commune de La Cellette, et Marie Nathalie Rapinat, 19 ans, sans profession, domiciliée Les Chez ; le 17 juin, Henri Picaud, 23 ans, cultivateur, domicilié à La Forêt, et Eudoxie Auxière, 21 ans, sans profession, domiciliée Le Mas, commune de Saint Dizier-les-Domaines.

Décès. – Le 20 avril, Gabrielle Aubard, veuve Ursin Bonnet, 72 ans, sans profession, asile des vieillards ; le 23 avril, Martin Combeau, époux Silvaine Aussourd, 84 ans, sans profession, le bourg ; le 16 mai, Berthe Jouannet, épouse Mathieu Rapin, 79 ans, sans profession, Montfargeau ; le 27 mai, Victorine Arthur, 6 ans, Chambon.

Au conseil municipal...

Boîte aux lettres du Poteau : maison Robert. – La boîte sera placée sur l'itinéraire du courrier qui pourra le lever sans abandonner sa voiture.

Acqueduc de la Gare. – La Compagnie d'Orléans demande 2 800 fr. pour le couvrir sur une longueur d'environ 30 mètres. La commune ne peut offrir que 200 fr.

Chemins ruraux. – Les treize chemins projetés auraient une longueur de 12 km 800, soit à 5 fr le mètre, 64 000 francs. L'État donnerait 25 % et le département, 17 %. Il resterait à trouver le financement des 58 % restants. Le conseil municipal propose de demander aux intéressés 30 % et de laisser à la charge de la commune 28 % qui seraient couverts par un emprunt. Le chemin rural n° 5, de la Petite Creuse au passage à niveau, sera construit par la commune, une souscription lancée par divers intéressés a déjà rapporté la somme de 183 fr 40.

Dans la presse...

GENOUILLAC. – *Stationnement.* La gendarmerie de Cluis (Indre) a dressé procès-verbal pour stationnement de sa roulotte sur le territoire de la commune, sans autorisation, contre le nommé Marc Taillefer*, 54 ans, vannier ambulant, né à Genouillac, sans domicile fixe.

**Marc Taillefer est né au bourg de Genouillat le 31 mars 1859. Ses parents, chanteurs ambulants, se trouvaient de passage dans la commune.*

Le Courrier de la Creuse (Vendredi 11 avril 1913)

Arrêté de la préfecture. - Par arrêté du 16 mai 1913, M. le Préfet a interdit dans le département de la Creuse, la reproduction cinématographique des crimes récents et des exécutions capitales et les exhibitions obscènes.

Les contraventions au présent arrêté seront poursuivies et punies conformément aux lois.

L'Écho de la Creuse (Samedi 14 juin 1913)

Naissances, mariages, décès... dans le département en 1912. - Voici quel a été, en 1912, le mouvement de la population dans la Creuse :

Population : 266 188.

Mariages : 1 804.

Divorces : 36.

Naissances d'enfants vivants : 3 944.

Décès : 3 725.

L'Écho de la Creuse (Samedi 21 juin 1913)

État civil du 3^e trimestre 1913...

Naissances. – le 28 juillet, Germaine Renée Henriette Parot, le bourg ; le 27 septembre, Alphonse André Petit, le bourg.

Mariages. – Le 14 août, Georges Rapin, 24 ans, charpentier, domicilié à Montfargeau, et Marie Jeanne Labetoulle, 17 ans, couturière, domiciliée à Montfargeau.

Décès. – Néant.

Au conseil municipal...

Bassin de la place de l'école des garçons. - Interdiction formelle d'y laver son linge.

Communal des Chez dit « Le Pouyet ». – Ce terrain, boisé en 1911, est actuellement envahi par les mauvaises herbes et les arbres ont péri. On pourrait en faire un pacage irrigué et productif. Le conseil municipal demande au préfet l'autorisation de vendre ce terrain aux sectionnaires du village.

Dans la presse...

Jurés appelés à siéger à la 3^e session de la cour d'assises de la Creuse. – Dans la liste, nous relevons le nom de Deguéret Henri, vétérinaire à Genouillac, en tant que juré titulaire.

L'Écho de la Creuse (Samedi 5 juillet 1913)

GENOUILLAC. – *Certificat d'études.* – Ont été reçus au certificat d'études : Marcel Audoux, Maurice Cardinaud, Albert Chezeaubernard, Jean Dallot, René Dugat, Marcel Forest, Rémy Jeannot, Octave Lalande, Théophile Lalande, Octave Merot, René Potier.

Marguerite Auroy, Jeanne Bastier, Germaine Brunet, Henriette Cardinaud, Adeline Chicot, Germaine Dubuisson, Marie Michaud, Louise Pouzaud.

Le Messager de la Creuse (Dimanche 6 juillet 1913)

GENOUILLAC. – *Délit de pêche.* – Le sieur B. A. , meunier à Genouillac, a été surpris, le 2 juillet courant, en action de pêche avec engin prohibé, près de Laboutant, sur la rivière La Petite Creuse.

La gendarmerie lui a dressé procès-verbal.

Le Messager de la Creuse (Jeudi 10 juillet 1913)

Destruction des nuisibles. – Dans le premier trimestre 1913, il a été détruit 47 renards et 17 vipères.

Dans le deuxième trimestre, 157 renards et 126 vipères.

Soit, dans le premier semestre, 204 renards et 143 vipères.

Il a été versé aux destructeurs la somme de 626 fr 30.

L'Écho de la Creuse (Samedi 19 juillet 1913)

GENOUILLAC. – *Fête.* – Programme de la grande fête annuelle du 17 août 1913 :

Le samedi 16 août, retraite aux flambeaux ;

Dimanche 17 août, réveil en fanfare, salves d'artillerie ; à 8 h. ouverture du concours de tir à la carabine, nombreux prix ; la liste des prix paraîtra ultérieurement ; à 2 h. jeux divers, mât de cocagne, course aux ânes, courses à pied, jeu du baquet, etc., etc. ; à 4 h. concert par la fanfare ; à 8 h. magnifique feu d'artifice ; à 9 h. retraite aux flambeaux ; bals publics, chevaux de bois, tirs, loteries, balançoires, etc., etc.

Le lundi, continuation du concours de tir, à 6 h. du soir, distribution des prix du tir.

Le Courrier de la Creuse (Mercredi 6 août 1913)

GENOUILLAC. – *Avis.* – Le Comité des fêtes demande un manège de chevaux de bois pour les soirées du 17 août (fête annuelle), 21 septembre (concours agricole) et 19 octobre (fête des vétérans). Prière d'adresser les demandes à M. J.-B. Peyrot, président du Comité.

Il ne sera perçu aucun droit de place pendant ces trois fêtes.

Le Messager de la Creuse (Dimanche 10 août 1913)

Enseignement primaire.

Est nommé :

Instituteur adjoint à Genouillac, M. Philippon.

L'Écho de la Creuse (Samedi 16 août 1913)

GENOUILLAT. – *Avis.* – La chasse est interdite dans la propriété de M. Jean-Baptiste Moreigne, située à Vérines, commune de Genouillat.

Le Messager de la Creuse (Dimanche 24 août 1913)

Les maladies contagieuses dans nos élevages. - Au cours de l'année 1912, les maladies contagieuses constatées le plus fréquemment ont été la fièvre aphteuse et la tuberculose. La fièvre aphteuse a fait son apparition pendant le deuxième semestre et s'est rapidement propagée.

Les autres contagions ont été plus rares que les années précédentes. Il a été constaté 3 cas de rage, 9 de charbon symptomatique, 127 de tuberculose bovine, 1 de morve, 14 de rouget de porc, 36 de pneumo-entérite et 27 de fièvre aphteuse.

L'Écho de la Creuse (Samedi 30 août 1913)

GENOUILLAC. – *Concours agricole cantonal.* – Nous rappelons pour mémoire que c'est le dimanche 21 septembre que le concours agricole cantonal aura lieu à Genouillac. Nous rappelons également aux agriculteurs qu'un concours de juments poulinières de trait sera institué, à cette occasion, pour la première fois. En son temps, nous avons dit que c'était là une heureuse innovation, et nous souhaitons qu'elle ait plein succès, afin d'encourager cet élevage spécial, qui donne tant de bons résultats sous divers rapports.

Des subventions ont été accordées :

370 francs par M. le Ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement de la République.

200 francs par le conseil général de la Creuse.

100 francs par les communes du canton de Châtelus.

500 francs par le comice, soit au total la somme de 1 230 francs, qui sera distribuée entre les divers lauréats.

De nombreuses médailles seront également attribuées.

Le Messenger de la Creuse (Jeudi 18 et dimanche 21 septembre 1913)

GENOUILLAC. – *École pratique d'agriculture.* - Les examens de sortie ont eu lieu le 12 septembre, sous la présidence de M. l'Inspecteur général de l'agriculture Bréhéret. Quinze élèves ont obtenu le diplôme, et les résultats de l'examen ont été si satisfaisants que le comité a demandé à M. le Ministre une médaille de vermeil pour le jeune Magnat, de Saint-Hilaire-le-Château ; une médaille d'argent pour le jeune Montluçon de Reterre ; deux médailles de bronze pour les jeunes Renaudin et Millet.

Deux élèves de l'école ont été reçus à l'école de Tunis. Trois se présentent en octobre à l'école de Douai.

Les examens d'entrée auront lieu le 6 octobre.

Pour renseignements, s'adresser au directeur.

Le Courrier de la Creuse (Dimanche 21 septembre 1913)

Le domaine forestier de l'État dans le département. - L'étendue totale du domaine forestier de l'État, dans le département de la Creuse, est de 556 hectares 23, se répartissant comme il suit entre les divers arrondissements :

Arrondissement de Guéret : 271 ha 27 ;

Arrondissement d'Aubusson : 35 ha 92 ;

Arrondissement de Bourgueuf : 249 ha 04.

Il convient d'y ajouter la superficie des forêts du camp de La Courtine, qui est de 921 ha 80, mais dont 871 ha 27 seulement sont confiés à l'administration forestière.

La surface totale des forêts domaniales gérées par le service forestier, se trouve donc être, pour l'ensemble du département, de 1 427 ha 50.

L'Écho de la Creuse (Samedi 27 septembre 1913)

GENOUILLAC. – *Concours cantonal.* – Favorisé par le beau temps, c'est au milieu d'une nombreuse assistance quoique presque exclusivement agricole, que notre concours cantonal eut lieu dimanche dernier.

Bien que les conditions générales restreignent les expositions particulières, ce concours était très intéressant dans son ensemble, et de nombreux sujets exposés ont été particulièrement remarquables.

Les opérations du jury terminées, un banquet a réuni, à l'hôtel Auclair, les membres du comice et de nombreux agriculteurs.

Le Messenger de la Creuse (Dimanche 28 septembre 1913)

État civil du 4^e trimestre 1913...

Naissances. – Le 4 octobre, Irène Eugénie Bideau, le bourg ; le 10 octobre, Robert Henri Marcel Papeloux, le bourg ; le 16 octobre, Fernande Rivière, Rebouyer ; le 21 octobre, Marguerite Aimée Bastier, le bourg ; le 22 octobre, Pauline Hélène Menuret, Le Bréjaud ; le 31 octobre, Julia Aimée Déterne, Fromenteau ; le 19 novembre (deux naissances), Henriette Eugénie Peyrot, le bourg et Félix Lacourcelle, les Sauvages ; le 3 décembre, Octave Émile Jameton, Brissonnerie ; le 6 décembre, Aimée Juliette Allaguillemette, le bourg.

Mariages. – Néant.

Décès. – Le 18 octobre, Jean Martin Lagrange, époux Marie Anne Georgette Ladet, 72 ans, tisserand, le bourg, le 26 octobre, François Gendreau, veuf Catherine Dagois, 76 ans, sans profession, Fromenteau ; le 5 décembre, Marie Chatonnet, épouse Gabriel Assimon, 77 ans,

sans profession, Les Chez ; le 7 décembre, Monglaton, enfant né sans vie, le bourg ; le 11 décembre, Gabriel Assimon, veuf Marie Chatonnet, Les Chez.

Au conseil municipal...

Comice agricole. - Le conseil municipal demande l'ouverture d'un crédit de 251 fr 85 pour payer les dépenses faites à l'occasion du comice agricole du 21 septembre.

Entretien de l'horloge. - La tâche est confié à M. Bideau moyennant une indemnité annuelle de 35 fr.

Nouveau cantonnier. - Le cantonnier Chatonnet, mis à la retraite, est remplacé par M. Doradoux avec un salaire mensuel de 66 fr. Quant au cantonnier Rapin, son salaire mensuel passe à 68 fr.

Dans la presse...

Assistance aux familles nombreuses et aux femmes en couches. - Par arrêté du préfet de la Creuse :

Article 1^{er}. - Le conseil municipal de chacune des communes du département est convoqué en session extraordinaire le dimanche 12 octobre 1913, à l'effet de voter les ressources nécessaires aux dépenses d'assistance aux familles nombreuses et d'assistance aux femmes en couches, de l'exercice 1914.

Article 2. - La convocation faite par le maire contiendra l'indication des objets spéciaux et déterminés par lesquels le conseil doit s'assembler ; elle sera mentionnée au registre des délibérations : affichée à la porte de la mairie et adressée par écrit et à domicile, trois jours au moins avant celui de la réunion.

L'Écho de la Creuse (Samedi 4 octobre 1913)

GENOUILLAC. - *Distinction.* - M. Pajot, chef de pratique horticole à l'École d'agriculture de Genouillac, vient d'être promu officier du Mérite agricole.

Le Messenger de la Creuse (Dimanche 5 octobre 1913)

GENOUILLAC. - *La fête des vétérans.* - La fête des vétérans de la 1 338^e section aura lieu dimanche 12 octobre 1913.

La remise des médailles de 1870-1871, à 43 vétérans, se fera sous la présidence de M. le Préfet de la Creuse et de M. le Général commandant le 12^e corps d'armée.

Un grand concours de tir à la carabine est organisé avec de nombreux lots.

Voici le programme :

A huit heures, ouverture du concours de tir.

A 9 heures, réunion des vétérans.

A 11 heures, remise des médailles et défilé des vétérans et de la musique.

A midi, banquet populaire, hôtel Auclair. Prix : 3 francs.

A 2 heures, jeux divers.

A 3 heures, concert par la fanfare.

A 4 heures, feu d'artifice japonais.

A 5 heures, départ d'une montgolfière, « Le Vétérán ».

A 7 heures, retraite aux flambeaux, illuminations générales.

Tirs, loteries, chevaux de bois, etc.

Le lundi 13, continuation du concours de tir.

A 6 heures, distribution des prix.

Nota. - Pour les vétérans, l'insigne est de rigueur.

Les habitants sont priés de pavoiser et d'illuminer.

Le comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le maire, Jules LACÔTE ; le président de la section, J. PEYRINET.

Le Messenger de la Creuse (Jeudi 9 octobre 1913)

Cerificat d'aptitude pédagogique. – Candidats admissibles. – Sur la liste supplémentaire, on note :

...

M^{lle} Bouéry, institutrice stagiaire, à Genouillat ; ...

L'Écho de la Creuse (Samedi 18 octobre 1913)

L'hiver serait-il précoce ? - Dans la nuit de mardi à mercredi, la neige a fait son apparition sur différents points de notre département.

L'Écho de la Creuse (Samedi 25 octobre 1913)

Les retraites ouvrières. - L'*Officiel* publie, à la date du 26 octobre, des renseignements statistiques sur l'application de la loi du 5 avril 1910, sur les retraites ouvrières. De ces documents, nous extrayons les renseignements suivants concernant notre département :

Nombre d'assurés au 31 décembre 1912 : Assurés obligatoires, 30 112 ; facultatifs, 9 622.

Produit de la vente des timbres-retraite (3 juillet 1911-31 décembre 1912) : 181 076 francs 23.

L'Écho de la Creuse (Samedi 8 novembre 1913)

Recensement des chevaux, juments, mules et mulets ... - Aux termes de la loi du 3 juillet 1877 sur les réquisitions militaires et de la loi du 22 juillet 1909 (art. 2) il sera procédé, en 1914, avant le 16 janvier, dans chaque commune du département de la Creuse, au recensement général : 1° des chevaux, juments, mulets et mules ; 2° des voitures attelées ; 3° des voitures automobiles y compris les motocyclettes.

En conséquence, les propriétaires de chevaux, juments, etc., sont invités à faire les déclarations nécessaires à la mairie de leur commune avant le premier janvier 1914.

L'Écho de la Creuse (Samedi 15 novembre 1913)

Un arbre aux dimensions impressionnantes. - Près de Boussac, est un chêne qui passe pour avoir mille ans et a conservé toute sa vigueur. Sa circonférence varie à partir du sol de 6 m. 80 à 8 m. 10.

L'Écho de la Creuse (Samedi 13 décembre 1913)

La situation agricole. – Du *Journal Officiel*.

Voici la situation agricole de notre département au 1^{er} décembre :

La douceur de la température a favorisé non seulement la végétation des céréales, qui se présentent bien, mais encore la multiplication des limaces dont les dégâts sont signalés de divers côtés. Les prairies naturelles, temporaires et artificielles sont encore vertes. Le bétail sort presque tous les jours.

L'Écho de la Creuse (Samedi 13 décembre 1913)

Vacances du nouvel An. - Sur la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie, M. le Préfet a fixé ainsi qu'il suit les vacances du nouvel An dans les écoles primaires élémentaires et maternelles.

Sortie : mercredi 31 décembre, après la classe du soir ;

Rentrée : lundi 5 janvier, pour la classe du matin.

Toutes les écoles devront faire classe le mercredi 31 janvier.

L'Écho de la Creuse (Samedi 13 décembre 1913)

Agressés à la sortie d'un bal. - Samedi soir, M. Ratinat [Rapinat], de la commune de Châtelus- Malvaleix, sortait d'un bal avec un de ses camarades. Tous deux furent assaillis sans motifs par quatre jeunes gens de la commune de Genouillac, qui leur portèrent des coups violents, notamment à l'aide d'un instrument tranchant que l'on croit être un couteau.

L'un d'eux réussit à s'échapper, mais Ratinat [Rapinat] était resté entre leurs mains et ils ne l'abandonnèrent qu'à l'arrivée des témoins, attirés par ses cris.

Ratinat [Rapinat], dont l'état est très grave, a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de Guéret, où l'ablation d'un œil a été pratiquée lundi matin par le docteur Brésard.

Les quatre agresseurs ont été retrouvés et arrêtés.

M. le Juge d'instruction de Chambon a ouvert une enquête.

Cette affaire aura son dénouement en cour d'assises.

L'Écho de la Creuse (Samedi 20 décembre 1913)